

Communiqué de presse



Le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Henri Tomasi : vecteur social intégré dans le futur écoquartier du Finosello

Mardi 12 février 2019 - Ajaccio

Le 20 décembre 2018, le jury du concours d'architecte pour le projet du conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Henri Tomasi a retenu la proposition architecturale de Rudy Ricciotti et d'Amélia Tavella. Mardi 12 février, ces derniers en présentaient les grands contours devant les services de la Ville accompagnés de Gilles Sensini et Marie Gabreau présents pour l'opération du FINOSELLO.

Le projet du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Henri Tomasi s'inscrit dans le programme d'aménagement "Ajaccio 2030" qui ambitionne de faire de la Cité impériale une ville attractive sur le plan économique et touristique.

En octobre 2017, la Ville d'Ajaccio a délivré un mandat à la SPL Ametarra pour la réalisation du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Henri Tomasi sur le site de l'ancien collège du Finosello. Cette opportunité est intervenue dans le cadre d'une opération de rachat d'une emprise foncière appartenant à la Collectivité de Corse.

Elle va permettre le transfert de l'actuel Conservatoire Henri Tomasi, dont les locaux se situent sur trois bâtiments dispersés dans la Ville, vers ce nouvel édifice. Il va offrir un bâtiment multifonctionnel aux 600 élèves déjà scolarisés dans l'établissement.

Ce projet dont l'estimation budgétaire s'élève à 8 millions d'euros va être financé par l'Etat au titre du Plan exceptionnel d'investissement à 63% (5.04M€), à 20% par la Ville d'Ajaccio (1.6M€) et 17% par la Collectivité de Corse (1.36M€).

Lauréat du concours d'architectes lancé par la Ville, Rudy Riciotti et Amélia Tavella ont présenté un projet intégré dans le souci du respect de l'identité ajaccienne : *"leur proposition a fait l'unanimité auprès de la Ville car il mettait en lien non seulement l'intégration et le respect du bâtiment au site mais il a été pensé aussi avec le futur projet d'éco quartier du Finosello"* explique Sophie Boyer de la Giroday, Directrice de la SPL Ametarra qui assure l'opération immobilière pour le compte de la Ville.

A ce titre, les deux équipes d'architectes ont déjà travaillé de concert pour réaliser la cohésion entre les deux futurs aménagements.

Une architecture empreinte de musicalité

Le projet du futur conservatoire Henri Tomasi s'insère dans une implantation urbaine particulière. C'est un lieu qui aura pour vocation à être polyvalent.

Il s'insère dans l'environnement autour de 4 fonctions urbaines : L'intégration dans un quartier qui sera bientôt requalifié en éco-quartier. La forme, les accès, la matérialité du bâtiment doivent ouvrir le champ à ces futurs aménagements.

L'édifice sera la connexion entre deux quartiers : Les Cannes et les Salines, selon la philosophie portée par Ajaccio 2030.

Le projet a été pensé pour préserver l'identité ajaccienne et sa sauvegarde. Ce lien avec l'histoire du quartier, ancienne friche agricole, va se retrouver dans le parc paysager suspendu. Ce parc est une invitation à la déambulation et il favorise les axes piétons entre les deux quartiers avec une ambition forte : **amener de la culture et de la jeunesse dans ces deux quartiers et en faire un vecteur de lien social en complément de l'éco quartier à venir.**

La 4^e fonction urbaine s'oriente vers l'implantation d'espaces naturels dans la ville naturellement inscrite dans l'état actuelle du site (pente). Elle s'inscrit dans la politique de revégétalisation de la Ville.

La musique comme langage architectural, c'est le défi que se sont lancés les architectes dans la construction de ce projet urbain. Outre le fait que l'édifice doit avoir une double fonction dans le site, à la fois perçu comme un bâtiment signal mais aussi comme un bâtiment à échelle humaine, il s'inspire directement de l'œuvre du compositeur d'origine Corse Henri Tomasi. Ce bâtiment qui portera son nom propose **"une transcription littérale d'une partition représentative de l'œuvre de Tomasi dans les brise-soleil du conservatoire"**.

Ce compositeur profondément humaniste a illustré la musique néo classique française dans la 1^{ere} moitié du 20^e siècle. Avec un style vif, il s'ancre dans la culture insulaire. Le choix de façade composée de hauts monolithes granitiques pris dans des mouvements figés n'est pas sans évoquer l'attachement d'Henri Tomasi à cette minéralité insulaire.

L'organisation du conservatoire

Le projet du Conservatoire a été pensé pour créer une véritable relation avec le futur éco quartier, les deux devant s'enrichir dans l'esprit d'un continuum.

Le bâtiment intégré dans la topographie du site s'harmonise à l'inclinaison du terrain, dans le but de permettre **“une pénétration de l'espace naturel et végétal dans la ville”**.

La forme du bâtiment se calque donc sur la forme du terrain mais aussi de son ensoleillement. Dans l'insertion paysagère il sera à concevoir comme un repère monumental, minéral flanqué de trois parois insulaires et d'un toit terrasse végétalisé.

Trois parties vont composer ce bâtiment : l'accès RDC, et deux étages flanqués d'une voie technique et d'un accès pompiers réglementaire

Acoustique dernier cri

Le RDC abritera le hall d'accueil et l'espace d'attente ouvert vers l'extérieur sur le parvis d'accueil et le jardin partagé. En contiguïté du hall, le bureau des inscriptions et le centre de documentation feront places. L'accès public à l'auditorium se trouvera également à cet étage. Il abritera 200 places et on ambitionne de l'équiper d'une acoustique dernier cri.

Entité autonome dans cet ensemble, l'Ecole de Musique municipale participe cependant de manière égale à la vie du Conservatoire et bénéficiera d'une double exposition : sur le théâtre de verdure avec les salles de cours et les grandes salles donneront sur le jardin partagé. Les salles de pratiques collectives et les classes instrumentales seront prioritairement au RDC.

Le 1^{er} étage accueillera les salles de grandes dimensions ayant un accès sur le jardin partagé notamment le pôle d'art dramatique et le pôle danse. Les classes instrumentales et les salles de pratiques collectives seront placées en accès direct à l'auditorium au même titre que les coulisses et les loges.

A propos :

Rudy Ricciotti :

Rudy Ricciotti, est né le 22 août 1952 à Kouba en Algérie. Il passe une partie de sa jeunesse à Port-Saint-Louis-du-Rhône en Camargue. Il baigne dans le milieu du bâtiment grâce son père, maître d'œuvre qui l'entraîne sur les chantiers. Quelques années plus tard, il fait ses études d'architecte à Marseille et il sort diplômé de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille - 1980 et devient ingénieur école d'ingénieurs de Genève - 1975. Il reçoit le Grand prix national de l'architecture, basé à Bandol, il s'affiche comme le militant du combat contemporain sur des terres dominées par le régionalisme néo-provençal. Il a mené des chantiers importants en France tels que le Centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence, mais également à l'international : passerelle pour la Paix à Séoul ou le Nikolaisaal (de) de Potsdam en Allemagne, le Palais des festivals à Venise, le Musée d'Art Contemporain de Liège ou encore le Philharmonie de Gstaad pour festival créé par Yehudi Menuhin.

Il a été désigné en 2002 pour un chantier phare de la deuxième ville de France : le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), à Marseille. Le bâtiment a été inauguré à l'occasion de l'année pendant laquelle la cité phocéenne fut Capitale européenne de la culture, en 2013

Le 10 décembre 2014, il est élu membre de l'Académie des technologies.

En octobre 2015, il est désigné pour mener le chantier d'extension de la gare SNCF de Nantes.

(source wikipedia)

Amélia Tavella :

Née en Corse et d'origine ajaccienne, Amélia Tavella est l'étoile montante de l'architecture française. Elle a fait ses études d'architecture sur Paris et a validé un DESS en Urbanisme à Aix-en-Provence. Déjà primée, jeune femme architecte en 2016, cette professionnelle, installée à Aix-en-Provence a décroché le prestigieux prix Pierre Cardin de l'Académie des Beaux-Arts. **Amelia Tavella se voit distinguée en 2018 faisant parti du palmarès Choiseul des 100 jeunes leaders qui inventent la ville de demain, établi par l'institut Choiseul.** Elle a fondé son premier cabinet d'architecture à Aix-en-Provence en 2007, en a ouvert un second à Ajaccio en 2010, puis un à Paris en 2015.

(Source Les Echos)



Ville d'Ajaccio - Cità d'Aiacciu



citadaiacciu



@VilledAjaccio



Youtube : CitadAiacciuTV